



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Renouvellement du contrat de la DGSJ à Palantir

Question écrite n° 15000

### Texte de la question

M. Aurélien Saintoul interroge M. le ministre de l'intérieur sur le renouvellement du contrat de la DGSJ, en décembre 2025, jusqu'en 2028 avec l'entreprise états-unienne Palantir. L'un de ses fondateurs est notoirement connu pour professer que, selon lui, la défense des libertés suppose de s'affranchir du cadre démocratique. Dans un manifeste publié récemment, l'entreprise révèle un objectif politique analogue qui, selon les mots du chercheur Arnaud Miranda, consiste à « transformer l'État en une filiale de sa propre infrastructure digitale en vidant ainsi la souveraineté de sa dimension démocratique ». De plus, l'entreprise Palantir a été créée par la CIA et s'inscrit dans une logique d'appui assumé aux politiques suprémacistes qui contreviennent aux libertés individuelles et au droit international aux États-Unis d'Amérique, à Gaza, en Iran. La DGSJ avait lancé un appel d'offres pour trouver un remplaçant en 2022, avant de signer, malgré tout, un troisième renouvellement. M. le ministre, alors directeur de la DGSJ, déclarait en 2018 vouloir œuvrer « à développer une offre française ou européenne ». Compte tenu de la sensibilité des données qui sont partagées et du mépris total que manifeste Palantir à l'égard des libertés individuelles, il lui demande comment le ministère de l'intérieur a pu accepter de prolonger la dépendance de la France à l'égard d'un acteur aussi malveillant.

### Données clés

**Auteur :** [M. Aurélien Saintoul](#)

**Circonscription :** Hauts-de-Seine (11<sup>e</sup> circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 15000

**Rubrique :** Défense

**Ministère interrogé :** [Intérieur](#)

**Ministère attributaire :** [Intérieur](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [12 mai 2026](#), page 4029